

PLAN D'ÉTUDES CADRE DE LA DISCIPLINE FONDAMENTALE

ÉCONOMIE ET DROIT

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Au quotidien, toute personne peut être confrontée à des situations complexes, dont les solutions impliquent la mobilisation de compétences spécifiques. L'enseignement de l'économie et du droit doit permettre à l'élève de faire face à des situations qui peuvent l'affecter dans les domaines suivants :

- à un niveau personnel, chaque individu peut se trouver dans des rôles de consommateur, d'épargnant, d'investisseur, d'emprunteur ou d'assuré. Qu'il s'agisse de consommation durable, de gestion de l'épargne, ces divers rôles vont impliquer des choix qui peuvent déployer leurs effets aujourd'hui (consommation, p. ex.) ou demain (épargne, p. ex.).
- dans le monde professionnel, les employés sont confrontés à des choix difficilement conciliables, tels que la planification de la carrière ou l'équilibre familial. Dans un rôle d'entrepreneurs, ils font face aux intérêts contradictoires des différents acteurs qui les entourent : salariés, clients, fournisseurs, fournisseurs de capitaux, État, par exemple.
- dans l'espace social et politique, les individus endossent le rôle de citoyen et doivent se positionner face à des enjeux économiques, sociaux ou environnementaux. Les situations problématiques dans ce contexte peuvent concerner des domaines très variés tels que les énergies et l'environnement, finances et impôts, la santé, les assurances sociales ou privées, les flux migratoires.

Chacun de ces domaines peut générer des conflits de valeurs, des oppositions, par exemple entre les intérêts individuel et collectif, les objectifs à court et long terme, la rentabilité et la durabilité, ou encore la sécurité et la liberté.

L'enseignement de l'économie et du droit, basé sur la connaissance et orienté vers la réflexion et l'action, traite de nombreux enjeux sociétaux actuels. Une bonne compréhension des dimensions économiques et juridiques permet une participation informée, active et responsable de l'élève au sein de notre société. Il contribue ainsi à amener l'élève à une maturité sociale plus profonde grâce à des décisions fondées et basées sur des valeurs.

L'économie d'entreprise, l'économie politique et le droit possèdent chacun leur tradition d'enseignement et de recherche, ainsi que leurs concepts, modèles et instruments d'analyse spécifiques. La confrontation aux questionnements propres à ces disciplines renforce l'aptitude générale de l'élève aux études supérieures.

2. CONTRIBUTION À L'ENCOURAGEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

La résolution de problèmes économiques et juridiques implique que l'élève soit en mesure de mobiliser un large éventail de compétences interdisciplinaires.

2.1. Compétences transversales cognitives

2.1.1. Compétences transversales méthodologiques

- Stratégies cognitives d'apprentissage : planification, élaboration, évaluation.
- Techniques de travail.
- Capacités de raisonnement : pensée abstraite, pensée analytique, pensée déductive, pensée analogique, pensée en réseau, pensée critique.

2.1.2. Compétences personnelles et liées à la personnalité

- Réflexion sur soi.

2.1.3. Compétences socio-communicatives

- Capacité de dialogue : aisance verbale, aptitude à interpréter.
- Capacités de coordination : à dégager un consensus, de gérer les conflits.
- Capacité à coopérer : à travailler en équipe, à assumer des responsabilités sociales.

2.2. Compétences non-cognitives

2.2.1. Compétences transversales méthodologiques

- Stratégies d'apprentissage liées aux émotions : volition.

2.2.2. Compétences personnelles et liées à la personnalité

- Estime de soi.
- Efficacité personnelle.
- Motivation à la performance.
- Curiosité.
- Compétence normative.

2.2.3. Compétences socio-communicatives

- Capacité à faire preuve d'autonomie.
- Capacité à prendre des responsabilités.
- Capacité à se présenter devant un public.

2.3. Contribution aux compétences de base constitutives de l'aptitude aux études supérieures en langue première

Les compétences de base en langue première (CDB-L1) sont développées par différents moyens en *Économie et Droit* :

- par la réception de textes écrits : lecture et interprétation de textes spécialisés et issus des médias (p. ex., développement économique (cf. sous-domaine 2.3)) ainsi que des textes de lois (p. ex., droit pénal (cf. sous-domaine 3.3)) ;
- production de textes écrits : rédaction d'analyse sur des questions d'actualité (p. ex., sujets à dimension politique (cf. sous-domaine 2.1)) ;
- production de textes oraux : discussion de problématiques actuelles (p. ex., sujets à dimension politique (cf. sous-domaine 2.1)).

Pour des exemples concrets, se référer au descriptif des compétences dans le tableau ci-après (cf. pt. 3)

3. CONTENUS SPÉCIFIQUES ET COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Par son ancrage dans de nombreux domaines de la vie et son ambition d'aborder les problèmes actuels ainsi que les défis futurs de la société, la discipline *Économie et Droit* requiert une approche interdisciplinaire. Il existe donc de nombreux liens permettant d'approfondir et renforcer les compétences disciplinaires de base (CDB-L1 et CDB-M) en langue première et en mathématiques (éventuellement aussi en anglais et en informatique), mais aussi les compétences interdisciplinaires.

En ce qui concerne les thèmes transversaux « propédeutique scientifique » (PS) et « défis sociétaux » - éducation à la citoyenneté (CIT), éducation au développement durable (EDD), numérisation (NUM) – la discipline *Économie et Droit* propose des contenus et des compétences spécifiques qui peuvent à leur tour s'avérer utiles dans d'autres disciplines.

Domaine de formation Et domaines partiels	Compétences disciplinaires <i>(en règle générale 3 à 5 compétences disciplinaires par domaine partiel)</i>
1. Économie d'entreprise	Les élèves sont capables de
1.1. Modèles d'entreprise et pensée systémique	<ul style="list-style-type: none">• Comparer les entreprises en fonction de leurs caractéristiques (p. ex. secteur d'activité, domaine, taille, propriété, but lucratif, forme juridique).• En utilisant des modèles d'entreprise, expliquer les interactions entre l'entreprise et son environnement (micro- et macro-environnement) et évaluer les décisions entrepreneuriales en fonction d'objectifs contradictoires. (EDD)• Utiliser un modèle d'entreprise (p. ex. <i>Business Model Canvas</i>, modèle de St-Gall) pour identifier les éléments et les facteurs de succès de l'activité entrepreneuriale. (NUM)• Expliquer le processus de gestion stratégique de l'entreprise (analyse de la situation, élaboration d'une stratégie, mise en œuvre de la stratégie, évaluation) et l'appliquer à des exemples (p. ex. simulation d'entreprise). (EDD)

Domaine de formation Et domaines partiels	Compétences disciplinaires <i>(en règle générale 3 à 5 compétences disciplinaires par domaine partiel)</i>
1.2. Éthique de l'entreprise et système de valeurs	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'activité entrepreneuriale (entrepreneuriat) selon les dimensions économique, sociale et écologique en utilisant divers concepts d'éthique des affaires (p. ex. valeur actionnariale, responsabilité sociale et environnementale des entreprises, durabilité). (CIT, EDD)
1.3. Création de valeur et processus	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer des cas pratiques liés au marketing (p. ex. <i>nudging</i>, relations publiques). (NUM)
1.4. RH et développement de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les approches du développement organisationnel (p. ex. division et conception du travail, styles de gestion) et du développement des ressources humaines (p. ex. politique de rémunération).
1.5. Finance et gestion	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des options de financement appropriées (p. ex., autofinancement, crowdfunding). (NUM, CDB-M) Analyser les états financiers (bilan, compte de résultat) et suggérer des mesures correctives. (PS, CIT, CDB-M)
2. Économie politique	Les élèves sont capables de
2.1. Modèles et concepts économiques	<ul style="list-style-type: none"> Saisir des situations concrètes à l'aide de concepts et de modèles, ainsi que des outils et méthodes analytiques propres à la science économique et comprendre les limites de ces modèles : <ul style="list-style-type: none"> théories économiques et leur origine historique (p. ex. avantages comparatifs (cf. 2.7) ; concepts-clés en économie (p. ex. rareté, incitation, coût d'opportunité) ; modèles (p. ex. circuit économique (cf. 2.3), modèle de marché (cf. 2.2)). Analyser des problématiques liées à des domaines impliquant des enjeux politiques (p. ex. santé, transports, énergies) et esquisser des solutions argumentées. (CIT, EDD, CDB-L1)

Domaine de formation Et domaines partiels	Compétences disciplinaires <i>(en règle générale 3 à 5 compétences disciplinaires par domaine partiel)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer le rôle de l'État dans différents systèmes économiques (p. ex. économie sociale de marché) et comprendre les fondements historiques et les valeurs sous-jacents à ces systèmes.(CIT, EDD)
2.2. Marchés et action de l'État	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le marché et ses différentes dimensions en tant que modèle central des systèmes d'économie de marché : (PS, CIT, EDD, NUM, CDB-M) <ul style="list-style-type: none"> - conditions-cadres juridiques (p. ex. garantie de la propriété, liberté économique) ; - analyse du marché (p. ex. offre-demande)et rôle du prix ; - formes de marché (p. ex. monopole) ; - défaillances du marché (p. ex. externalités, biens publics). • Évaluer l'action du gouvernement dans une économie de marché (p. ex. impôts, subventions, contingents, politique de la concurrence, politique de l'environnement, politique sociale). (CIT, EDD)
2.3. Développement économique et changement	<ul style="list-style-type: none"> • Comparer et évaluer la pertinence et les limites de différents indicateurs économiques, sociétaux et écologique (p. ex. PIB, PIB/hab, IDH, empreinte écologique, Gini). (EDD, CDB-M) • Distinguer le développement économique à court (cycle conjoncturel), et long terme (croissance, changement structurel) et expliquer leur importance pour le système social et environnemental. (EDD, NUM) • Distinguer le développement économique à court (cycle conjoncturel), moyen (tendance) et long terme (changement structurel) et expliquer leur importance pour le système social et environnemental (EDD, NUM) • Analyser les périodes de prospérité et de crise économique et en comprendre les causes. (CIT, CDB-L1, CDB-M)
2.4. Finances publiques / endettement public	<ul style="list-style-type: none"> • Comparer et évaluer l'impact des mesures de lutte contre la dette publique (p. ex. frein à l'endettement, pacte de stabilité européen) (CIT,

Domaine de formation Et domaines partiels	Compétences disciplinaires <i>(en règle générale 3 à 5 compétences disciplinaires par domaine partiel)</i>
	EDD)
2.5.Travail et assurances sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'importance du travail pour l'individu et la société dans son ensemble de l'économie (p. ex. du fordisme à l'ubérisation du travail, revenu de base inconditionnel) (NUM) • Comprendre les institutions du système d'assurances sociales suisse (p. ex. système des trois piliers) et ses principes (p. ex. solidarité, subsidiarité). (CIT, EDD) • Évaluer les débats actuels liés à la politique sociale (réforme de la retraite, répartition des revenus). (CIT, EDD, CDB-L1)
2.6.Monnaie et stabilité financière	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les fonctions de la monnaie et l'évolution des formes de monnaie (p. ex. troc, monnaie numérique). (CIT, NUM) • Analyser la valeur interne de la monnaie (p. ex. IPC, valeur nominale / réelle), ainsi que ses perturbations (inflation, déflation) et les effets induits sur différents acteurs. • Expliquer le rôle spécifique des banques commerciales et de la banque centrale (p. ex. masse monétaire, création monétaire). (CIT, CDB-M) • Comprendre et évaluer les mesures liées à la politique monétaire (p. ex. taux d'intérêt négatifs) (CIT, CDB-M)
2.7. Mondialisation et échanges internationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les origines et dimensions (économiques, politiques et culturelles) de la mondialisation et percevoir les conflits qui en résultent. (CIT, EDD) • Distinguer et évaluer les options de la politique commerciale (libre-échange, protectionnisme) et les concepts théoriques et cadres politiques qui la sous-tendent (p. ex. droit de douane et ses effets, accords bilatéraux). (PS, CIT, EDD, CDB-M)
3. Droit	Les élèves sont capables de

Domaine de formation Et domaines partiels	Compétences disciplinaires <i>(en règle générale 3 à 5 compétences disciplinaires par domaine partiel)</i>
3.1.Ordre juridique – conflits et règles	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer l'importance des règles de droit (p. ex., hiérarchie des normes, nature contraignante des lois) pour répondre aux questions juridiques. (CIT) • Connaître les caractéristiques des domaines du droit et des différentes procédures (civile, pénale, administrative) et les appliquer à différents cas pratiques. (CIT)
3.2.Droit constitutionnel – pouvoir et responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principes de fonctionnement de l'État de droit. (CIT) • Distinguer les types de droits fondamentaux (droits humains, droits politiques) et examiner la légalité de leur restriction par des exemples. (CIT, CDB-L1) • Décrire les processus de création des lois (p. ex. révision des lois) en illustrant par des exemples. (CIT) • Illustrer les principes constitutionnels d'organisation de l'État à l'aide d'exemples (p. ex. subsidiarité, fédéralisme) (CIT)
3.3.Droit pénal - culpabilité et sanction	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les bases du droit pénal matériel (p. ex. champ d'application, but des sanctions, responsabilité pénale, infractions, sanctions) et analyser des cas pratiques en utilisant la méthode juridique (utilisation des bases légales, syllogisme). (CIT, CDB-L1)
3.4.Droit des personnes, de la famille et des successions	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principes de base du droit des personnes (personne physique et morale, jouissance des droits civils, capacité de discernement, responsabilité civile, exercice des droits civils) et analyser des cas pratiques en utilisant la méthode juridique (schéma de résolution de cas, syllogisme). (CDB-L1) • Expliquer les bases juridiques de différentes formes de la vie commune (p. ex. mariage, concubinage, partenariat). (CIT)
3.5.Droit des contrats et responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principes de base du droit des obligations (partie générale) et analyser des cas pratiques en utilisant la méthode juridique (schéma de résolution de cas, syllogisme). (CDB-L1)

Domaine de formation Et domaines partiels	Compétences disciplinaires <i>(en règle générale 3 à 5 compétences disciplinaires par domaine partiel)</i>
juridique – droits et obligations	
3.6. Autres domaines du droit	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principales caractéristiques d'autres domaines du droit (droits réels, droit de la propriété intellectuelle, droit de la protection des données, droit des poursuites et de la faillite) et analyser des cas pratiques en utilisant la méthode juridique (schéma de résolution de cas, syllogisme). (CDB-L1)